



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juin 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.220 – 939 / sp
Doc. parl. 7586

Objet : Projet de loi portant adaptation temporaire de certaines modalités procédurales en matière pénale.

Monsieur le Président,

À la demande du la Ministre de la Justice, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de l'Association luxembourgeoise des avocats pénalistes sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Jean-Luc Schleich
Gestionnaire dirigeant